

## Les problèmes de cohabitation avec le castor en Wallonie

Damien Rouvroy, Attaché à la Direction de Marche-en-Famenne, Département de la Nature et des Forêts

Le castor adapte le milieu naturel à ses besoins vitaux en procédant notamment à la construction de barrages, au creusement de terriers ou à l'abattage d'arbres. Ces travaux, parfois réduits à l'état de traces quand les conditions lui sont favorables (grands cours d'eaux profonds, végétation abondante, berges solides) peuvent, dans certains cas, devenir très problématiques pour les propriétaires et exploitants des terrains où il a élu domicile.

Si la simple augmentation du nombre de sites occupés (15 à 20 nouveaux sites chaque année en RW) explique en partie l'augmentation du nombre plaintes, cette tendance est aggravée puisque ces nouveaux sites sont de plus en plus marginaux pour l'espèce (petits affluents, étangs), et que les aménagements (barrages et creusement de berge notamment) qu'il y réalise peuvent être localement très importants.